



Fédération suisse de vol libre (FSVL)

---

## Ébauche de la Stratégie 2020plus

Version: 1.2

30 octobre 2018

## Table des matières

---

1	Terrains de décollage et d'atterrissage .....	4
2	Espace aérien.....	7
3	Sécurité .....	8
4	Sport.....	9
5	Défenses de nos intérêts .....	10
6	Formation et formation continue .....	11
7	Communication et relations publiques .....	12
8	Prestations de service .....	13

# Stratégie FSVL 2020plus

## Principes fondamentaux

L'orientation stratégique 2020plus de la FSVL définit dans quel domaine la fédération veut mettre l'accent, à l'avenir, dans le cadre de sa charte et de son projet de développement.

En termes de priorités, la stratégie s'oriente par rapport au bénéfice qu'elle génère pour les membres de la FSVL. En l'occurrence, les clubs et les écoles jouent un rôle essentiel dans la présente stratégie, qui cherche à les intégrer plus encore dans les activités de la fédération. Les structures internes de la fédération sont organisées de sorte à permettre une mise en œuvre efficace de la stratégie.

L'intégration dans son plan annuel des objectifs et des mesures formulés dans la stratégie permet à la fédération d'assurer la mise en œuvre de ladite stratégie, dans la limite de ses ressources humaines et financières. Concernant la mise en œuvre de ses mesures stratégiques, la FSVL donne sa préférence au principe du volontariat par rapport à une exécution par la contrainte et les sanctions.

En plus de constituer des réserves appropriées, la FSVL investit son capital librement disponible dans des activités et projets qui, conformément à la stratégie, génèrent la plus grande plus-value pour ses membres.

La **Stratégie 2020plus de la FSVL** regroupe quatre sujets principaux:

1. Terrains de décollage et d'atterrissage (environnement et aménagement du territoire)
2. Espace aérien
3. Sécurité
4. Sport

Trois autres sujets restent au cœur des préoccupations en tant que tâches transversales:

1. Formation et formation continue
2. Défense de nos intérêts
3. Communication/relations publiques

Ces tâches transversales aident en premier lieu à atteindre les objectifs des sujets principaux et à mettre en œuvre les mesures nécessaires.

Un dernier sujet stratégique relatif aux prestations de service de la FSVL vise à renforcer les liens avec les membres et à stimuler une croissance de qualité. Les mesures présentées dans les sujets stratégiques sont reprises dans le document Objectifs / Tâches en suspens.

## 1 Terrains de décollage et d'atterrissage

### a) Environnement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Biodiversité Suisse approuvée par le Conseil fédéral en 2012 et du plan d'action Biodiversité approuvé en 2017 ainsi que de la révision de la loi nationale sur la chasse, il faut s'attendre à une augmentation de la pression exercée sur les cantons quant à la création de zones de tranquillité pour la faune et au décret de conditions d'utilisation plus exigeantes dans les districts francs. Par ailleurs, dans le cadre des «Aichi Biodiversity Targets» et à compter de 2020, la Suisse devrait protéger au moins 17 % de sa surface totale. Cependant, on a pu constater dès 2011 que 15,3 % de la surface totale de la Suisse étaient déjà protégés.

La FSVL est directement concernée par ces évolutions (cf. OSAC, interdictions de survol, zones de tranquillité, districts francs, obligation de passage, interdictions de décollage/d'atterrissage): l'environnement constitue un élément essentiel quant à l'orientation stratégique de la FSVL ces trois prochaines années (cf. travail de préparation stratégique d'A. Siegfried).

**Stratégie de base (conservatoire):** gestion du risque: les répercussions majeures sur l'environnement sont structurées et réduites de manière proportionnée.

De plus, et dans la mesure où les ressources le permettent, les éléments «Études» et «Partenariat avec l'Allemagne (DHV)» de la mesure d'accompagnement doivent être examinés/mis en œuvre.

**Groupes-cibles:** l'accent est mis sur tous les groupes-cibles internes (pilotes, clubs, écoles, commissions, compétiteurs), collaboration avec les fédérations de sports de plein air.

Autres mesures d'«accompagnement»: hautes écoles, Fédération allemande de vol libre (DHV), relatives au projet tel OFEV et organisations de protection de l'environnement.

**Objectifs:** les autorités ne voient pas de nécessité d'agir afin d'obtenir des restrictions contraignantes relatives à l'environnement.

- La FSVL contribue à une pratique du vol libre respectueuse de l'environnement.
- Renforcer l'expérience de la nature et la responsabilité personnelle des pilotes par le biais de formations, de formations continues et d'informations.
- Pas d'approche proactive des autorités, mais collaboration structurée avec d'autres fédérations de sports de plein air.
- Autre mesure d'«accompagnement»: la FSVL revendique une approche scientifique afin de comprendre et de réduire son propre impact; elle est interconnectée et engagée.
- Autre mesure d'«accompagnement»: donner des informations de manière transparente et présenter les progrès effectués, également à l'attention des partenaires externes (les autorités et les organisations de protection de la nature, p. ex.).

L'ébauche d'un plan de mesures pour les trois prochaines années est présentée ci-après. Les mesures annuelles seront évaluées et concrétisées via la liste des points en suspens.

**Mesures 2019:**

- Recueillir les accords volontaires existants, les corriger et les publier, flux automatique des données relatives aux zones de tranquillité, établir des districts francs avec l'OFEV.
- Une ligne directrice est élaborée sur la base des accords volontaires corrigés; elle sert alors à l'évaluation de nouveaux accords volontaires (mise à jour, aide dans la pratique).
- Traitement des cas actuels, en particulier dans les cantons qui définissent désormais des zones de protection supplémentaires (mise en œuvre de la stratégie Biodiversité). Afin d'être impliqués au plus tôt dans les processus importants, nous créons un lien informel avec d'autres fédérations de sports de plein air.
- Développement d'un réseau de délégués régionaux chargés des questions liées à l'environnement, pour créer un lien direct avec les clubs.
- Information structurée dans le Swiss Glider afin d'habiliter et de sensibiliser les clubs, les écoles de vol libre et les membres.

Autre mesure d'«accompagnement»:

- Jusqu'en 2021, la FSVL initie des études visant à combler les lacunes dans le domaine de l'impact environnemental du vol libre (accoutumance, p. ex.).

**Mesures 2020:**

- Les compétitions sont intégrées sous forme adaptée dans des accords volontaires (la validation est examinée/visée/imposée?).
- La collaboration avec les fédérations de sports de plein air est structurée/intensifiée.
- Monitoring et traitement des cas actuels conformément aux lignes directrices 2019, en particulier dans les cantons qui définissent désormais des zones de protection supplémentaires (mise en œuvre de la stratégie Biodiversité).
- Information structurée dans le Swiss Glider et via le ressort Sport afin d'habiliter et de sensibiliser les clubs, les écoles de vol libre, les membres et les pilotes de compétition.

Autres mesures d'«accompagnement»:

- Uniquement si possible/en cas de disponibilité: viser l'harmonisation des critères des accords volontaires au niveau national et actualiser le guide pratique Vol libre et Faune sauvage en collaboration avec l'OFEV et les organisations de protection de la nature.
- Développer les contacts avec les fédérations étrangères de vol libre dans le domaine de l'environnement, en particulier la DHV.

**Mesures 2021:**

- L'engagement de la FSVL pour l'environnement fait partie intégrante de la formation et de la formation continue.
- Les mesures de prévention des conflits avec l'environnement sont identifiées.
- Les clubs et les écoles de vol libre sont habilités à évaluer les conflits faune-forêt et à déduire, avec ou sans le soutien de la FSVL, des mesures conformes à la structure interne.
- Implantation des compétitions et des accords volontaires.
- Implantation, poursuite et, le cas échéant, ajustement d'une collaboration structurée avec d'autres fédérations de sports de plein air.
- Information structurée dans le Swiss Glider, via le ressort Sport et les structures internes afin d'habiliter et de sensibiliser les clubs, les écoles, les membres, les compétiteurs.

Autre mesure d'«accompagnement»:

- Campagne de sensibilisation pour les membres avec des partenaires externes (l'OFEV, p. ex.); évaluer «Respecte tes limites».

## b) Aménagement du territoire

### Stratégie de base

- La stratégie se situe dans le cadre des bases juridiques existantes.
- L'accent est mis sur l'information et le soutien en faveur des exploitants des terrains de décollage et d'atterrissage et sur la collaboration avec l'OFAC. Les fédérations aéronautiques pourraient apporter leur soutien selon la situation.
- Les exploitants des terrains de décollage et d'atterrissage représentent le facteur clé. Ils doivent garantir les aspects essentiels: un fonctionnement ordonné et le maintien du contact avec les propriétaires des terrains, les autorités locales et les riverains.
- Nos intérêts doivent être préservés dans le projet Avistrat.
- La communication externe et les actions se font de manière prudente et ciblée.
- L'ajustement des plans directeurs cantonaux, peu réaliste, ne sera pas poursuivi au niveau stratégique. Dans des cas particuliers et à la demande de clubs, cette option peut être examinée.

### Groupes-cibles / Mesures

Objectifs / Mesures	Groupes-cibles			
	Exploitants	Pilotes	OFAC + fédérations aéronautiques	OFEV + associations de protection de l'environnement
<b>Objectifs stratégiques</b>	Informés dans le détail, maintien du contact avec propriétaires, commune et riverains, collaboration positive avec autres utilisateurs HG	Informés, sensibilisés, comportement correct	Informés dans le détail, proposent leur soutien dans les cas importants	Réactivité, cultiver les contacts, collaboration situationnelle
<b>Mesure 1</b>	Fiche info, infos détaillées sur le site Web (domaine protégé), mises à jour lors de la Conférence des présidents	Fiche info, infos générales dans le Swiss Glider/sur le site Web	Information permanente lors des réunions avec l'OFAC	Pas de traitement actif
<b>Mesure 2</b>	Soutien immédiat et efficace en cas de demande	Réaction en cas de comportement inadapté	Avistrat: préserver au minimum le statu quo	Maintien du contact (ensemble avec Responsable environnement)
<b>Mesure 3</b>	Sujet constant lors de contacts		Demande de soutien dans les cas particuliers	
<b>Responsables</b>	Directeur, employés FSVL (3), comité directeur (3)	Directeur, employés FSVL (2), comité directeur (2)	Directeur, Responsable espace aérien (2)	Directeur, Responsable environnement (2)

***Incidence des objectifs et mesures dans le domaine des terrains de décollage et d'atterrissage sur les ressources et les structures de la FSVL***

*La FSVL augmente les ressources humaines internes dans le domaine de l'environnement de 50 %, à ce jour, à 100 %. Le directeur soumet au comité directeur une proposition relative à la mise en œuvre détaillée de cette mesure. La FSVL examine la mise en place de délégués régionaux en lien direct avec les clubs.*

## **2 Espace aérien**

Depuis de nombreuses années, l'espace aérien libre subit une pression permanente. La FSVL met tous les moyens disponibles et adaptés en œuvre afin de préserver autant d'espace aérien libre que possible et même, dans certains cas spécifiques, d'en regagner. La mission de la Conseillère fédérale Doris Leuthard, le développement d'une stratégie d'infrastructure à l'horizon 2035 qui prévoit les premières mises en œuvre dès 2020, nécessite un effort supplémentaire, tout comme l'évolution et la propagation très rapides des drones.

**Stratégie de base:** maintenir le statu quo relatif à l'espace aérien libre. Voir aussi l'analyse des besoins d'Avistrat.

**Groupes-cibles:** pilotes, pilotes de distance, clubs, écoles, entreprises de vol en biplace.

**Objectif:** maintenir le statu quo relatif à l'espace aérien libre ou, là où c'est acceptable, accepter des mesures restrictives minimales. Au moins repousser les mesures restrictives majeures dans le temps.

**Mesures (non ordonnées selon les priorités):**

- Participation aux commissions pertinentes (NAMAC, Avistrat, AIWG, groupes de projet...).
- Soutien et assistance pour la résolution de problèmes au niveau local.
- Disposition à contester les menaces de restrictions massives auprès du Tribunal fédéral (approche sud à Berne, p. ex.).
- Networking afin de créer un lien direct avec les acteurs majeurs de l'espace aérien (OFAC, Skyguide, forces aériennes, AÉCS et ses associations concernées, aérodromes).
- La FSVL demeure un partenaire compétent, fiable et important en matière d'espace aérien vis à vis des autorités et du public.
- Maintenir le contact avec les clubs et les écoles de vol libre.
- Formations continues.

***Incidence des objectifs et mesures dans le domaine de l'espace aérien sur les ressources et les structures de la FSVL***

*Si besoin, la FSVL est prête à mettre à disposition des ressources humaines et financières à court terme (répondre à l'augmentation soudaine de l'intensité de la collaboration à des projets comme Avistrat ou la TMA de Zurich). À moyen terme, le savoir-faire et le networking doivent s'appuyer sur au moins deux personnes (suppléant au Responsable espace aérien).*

### 3 Sécurité

En plus des sujets liés aux terrains de décollage et d'atterrissage et à l'espace aérien, la question de la sécurité s'avère essentielle quant à l'orientation stratégique de la FSVL.

**Stratégie de base:** en interne, la FSVL met très nettement l'accent sur l'examen et l'analyse des accidents et sur le travail de sensibilisation qui en découle.

**Groupes-cibles:** les pilotes, les clubs, les écoles/les instructeurs de vol libre et la FSVL dans son ensemble. Les pilotes de compétition et les meilleurs athlètes des ligues assument un rôle de modèle et font office de multiplicateurs.

**Objectif:** réduction des accidents.

#### Mesures:

- Traitement et analyse de toutes les enquêtes pertinentes sur les accidents.
- Monitoring des nouveautés intéressantes en termes de sécurité (matériel, espaces aériens, obstacles); inciter les clubs et les écoles à participer activement dans ce domaine.
- Prendre en compte et répertorier de manière systématique les enseignements relatifs au matériel, au contrôle de l'espace aérien, aux obstacles, aux parachutes de secours, à la sécurité des terrains de décollage et d'atterrissage, à la météo etc.
- Revalorisation très nette de l'information et de la communication avec des destinataires précis dans un but de sensibilisation. Le Swiss Glider et le site Web constituent les médias essentiels. Autres instruments: Conférence des présidents, réseaux sociaux, newsletter par mail, cours et examens.
- Formation et formation continue (via les instructeurs, auxquels la FSVL propose son soutien, coaching).
- Créer des incitations et des offres (conférences, p. ex.) pour les clubs et les écoles afin de renforcer les comportements adaptés des membres/élèves en termes de sécurité.
- Comment renforcer la sécurité des terrains de décollage et d'atterrissage? Évaluer, mettre un projet en œuvre.
- Ajustements de l'offre en termes de sécurité là où c'est nécessaire.

#### ***Incidence des objectifs et mesures dans le domaine de la sécurité sur les ressources et les structures de la FSVL***

*Subsidiaire: selon ses moyens, la FSVL collabore (aux niveaux national et international) au développement/à l'évaluation de nouvelles possibilités ou innovations relatives à la prévention des accidents (projets tels que Flarm, développement technique dans le domaine des parachutes de secours et de leur déclenchement, entraînement mental/psychologique etc.).*

## 4 Sport

**Stratégie de base:** Le domaine du sport joue un rôle important au sein de la FSVL. La FSVL s'engage pour la promotion et le maintien du vol libre en tant que sport respectueux de l'environnement sous toutes ses formes. Elle revendique son attachement au sport de haut niveau et soutient le sport de masse.

La future orientation stratégique est claire: «maintenir», «protéger» et «anticiper». Il s'agit de conserver et de préserver tout ce qui évolue à un bon niveau ou à un niveau élevé. Les responsables et les nombreux volontaires nécessaires à l'organisation de compétitions doivent être choyés, il faut assurer leur succession. Les nouvelles disciplines sont prises en compte suffisamment tôt et, en cas de pratique à grande échelle, elles sont organisées et intégrées parmi les membres de la FSVL.

**Groupes-cibles:** chefs de ligues, pilotes, assistants volontaires.

### Objectifs:

- Il faut continuer à développer la discipline du parapente sur la base du haut niveau actuel (atteindre le semi-professionnalisme).
- La gestion du delta doit être poursuivie comme jusqu'à présent.
- Dans le domaine du Hike and Fly, une discipline encore assez récente, l'accent est mis sur l'intégration (développement de compétitions).
- Il faut poursuivre le développement du XC. Il faut maintenir le classement par clubs et la Fête sportive.
- Dans le domaine du speedflying, la FSVL propose son soutien au cas où les pilotes voudraient s'organiser; elle participe au développement de conditions adaptées à la tenue de compétitions sûres.

### Mesures:

- Au sein du comité directeur, les responsables entretiennent un contact et des échanges réguliers avec les chefs de ligues (participation aux CS, p. ex.). Présence de la FSVL.
- Les chefs de ligues sont régulièrement invités aux réunions du comité directeur de la FSVL (rythme à définir par le comité).

### ***Incidence des objectifs et mesures dans le domaine du sport sur les ressources et les structures de la FSVL***

*La FSVL élabore des possibilités/des plateformes permettant d'encourager les contacts entre les chefs de ligues, en envisageant p. ex. la mise en place d'une «commission» (Commission sportive) comme élément structurel.*

## 5 Défenses de nos intérêts

**Stratégie de base:** La défense de nos intérêts est étroitement liée aux questions des terrains de décollage et d'atterrissage (environnement et aménagement du territoire) et de l'espace aérien. Dans ces domaines, il s'agit d'intensifier la représentation de nos intérêts dans les prochaines années. Tous les autres sujets relatifs à la défense de nos intérêts seront uniquement traités en fonction des moyens disponibles, et non de manière proactive.

**Groupes-cibles:** administrations cantonales, partenaires (CAS/Association des guides montagne, AéCS/FSAM, Union des paysans, etc.). L'OFAC (voir les tâches déléguées à la FSVL), autres utilisateurs de l'espace aérien.

### Objectifs:

- La FSVL a une vue d'ensemble (monitoring) sur le statut actuel des aires protégées supplémentaires à définir dans certains cantons (offices responsables et interlocuteurs incl.).
- Poursuite de la défense de nos intérêts dans le domaine de l'espace aérien: elle s'avère efficace et dispose d'un bon réseau. Recherche active d'un suppléant.
- Dans le domaine du sport, la défense de nos intérêts passe essentiellement par le maintien de notre classification auprès de Swiss Olympic.
- Par ailleurs et pour défendre nos intérêts, il s'avère essentiel de souligner l'importance du vol libre comme facteur économique de poids sur les sites majeurs et dans différentes régions.

### Mesures:

- Environnement: nous informons et incluons les clubs et les écoles de vol libre via la Conférence des présidents. Ils nous aident en termes de monitoring.
- Environnement: nous élaborons un guide/un catalogue de critères dans le but d'obtenir des règles homogènes dans les différents cantons.
- Tous les sujets: nous nous positionnons comme interlocuteurs/sources de savoir-faire et d'informations majeurs vis à vis des autorités compétentes par le biais d'une attitude active, constructive et néanmoins déterminée, afin d'être impliqués à temps dans les procédures d'élaboration et de consultation.

### ***Incidence des objectifs et mesures dans le domaine de la défense de nos intérêts sur les ressources et les structures de la FSVL***

*La FSVL examine la mise en place de délégués régionaux en lien direct avec les clubs.*

## 6 Formation et formation continue

**Stratégie de base:** la formation et la formation continue jouent un rôle essentiel pour la FSVL. Elles doivent être développées en permanence et maintenues au haut niveau actuel.

**Groupes-cibles:** experts-examineurs, instructeurs et écoles de vol libre, élèves en formation, pilotes, clubs. Le concept de formation s'adresse aux élèves en formation (non-membres); la sensibilisation s'adresse aux membres, aux experts-examineurs, aux instructeurs de vol libre et aux élèves en formation.

### Objectifs:

- Un concept simple basé sur un minimum de règles («vol libre») doit permettre à un maximum de personnes intéressées d'accéder au vol libre et de le pratiquer de manière sûre.
- La FSVL se montre ouverte aux nouveaux développements dans le domaine du vol libre et soutient les initiatives correspondantes des membres (moteur électrique, p. ex.). Son rôle auto-désigné consiste à assurer un lien avec l'OFAC et à organiser l'homologation (obtention du brevet).
- Concernant la promotion du delta, elle se tient à la disposition des membres afin de soutenir leurs initiatives.
- Les membres sont sensibilisés à l'importance de respecter les règles relatives à l'espace aérien/l'environnement, mais aussi à la sécurité (voir stratégie en termes de sécurité). Du point de vue du contenu, le site Web de la FSVL est conçu de telle sorte que dans le cadre de leurs formations et formations continues, les écoles de vol libre et leurs élèves «veulent» travailler avec cet outil.

### Mesures:

- Une proposition doit être élaborée afin de développer des normes destinées à une uniformisation renforcée de la mise en œuvre du concept de formation dans les diverses écoles; cette proposition devra être largement discutée en interne (FSVL) dans le cadre d'une consultation.
- La FSVL propose des cours pour instructeurs de vol libre. L'interprétation et la transmission homogènes des règles (pilotage et sécurité) constituent l'un des objectifs.
- Il faut examiner dans quelle mesure des formations continues peuvent être intégrées dans la formation (cours relatifs au parachute de secours, par ex.).
- Quatre conférences pour instructeurs de vol libre par an.
- *Les avis divergent encore au sujet d'une obligation de formation continue pour tous les pilotes (ou d'un cours de remise à niveau obligatoire en cas de nombre insuffisant de vols par an). Ce sujet n'est pas abordé pour l'instant, mais il reste sur l'agenda.*

### ***Incidence des objectifs et mesures dans le domaine de la formation et de la formation continue sur les ressources et les structures de la FSVL***

*Implication de la ressource «instructeurs de vol libre» (source de savoir-faire) dans la formation et la formation continue.*

## 7 Communication et relations publiques

**Stratégie de base:** la communication et les relations publiques ne constituent pas un moyen en soi. Elles participent à établir la FSVL comme fédération sportive et le vol libre comme sport sûr, et à renforcer le lien avec les membres actuels de la FSVL.

**Groupes-cibles:** pilotes (membres individuels), présidents de club, écoles de vol libre/prestataires de formations continues (instructeurs de vol libre), autorités, associations.

### Objectifs:

- Les pilotes doivent rester des pilotes. On ne quitte pas la FSVL (fidélisation des membres).
- Il faut maintenir le nombre actuel de membres, une croissance quantitative ne doit pas être soutenue par un recrutement actif des membres (à l'heure actuelle, la FSVL connaît une croissance annuelle nette).
- La FSVL se positionne en tant qu'interlocuteur principal (source de savoir-faire) vis à vis des autorités et des représentants des médias.
- Dans le cadre de sa communication et de ses relations publiques, outre les instruments et les canaux classiques, la FSVL utilise aussi les possibilités offertes par les médias électroniques et les nouveaux réseaux sociaux.
- Il faut renforcer le travail avec les médias afin de promouvoir notre image/réputation.
- Il faut informer les autorités (règlements/environnement) de manière encore plus ciblée.
- Les clubs, les instructeurs et les écoles de vol libre sont des facteurs multiplicateurs importants («last mile») et aident la FSVL à transmettre ses messages essentiels. Ils doivent recevoir le soutien nécessaire dans leur travail sur les sujets majeurs de la FSVL.
- Il faut indiquer aux écoles de vol libre les moyens de fidéliser leurs élèves au vol libre une fois qu'ils sont devenus pilotes.
- La FSVL propose son aide/son soutien/des instructions aux clubs en matière de travail médiatique.

### Mesures:

- La FSVL élabore et entretient un concept avec des objectifs de communication et des mesures stratégiques et opératifs.
- En accord avec l'OFAC, il faut proposer aux écoles de vol libre l'idée de cibler les enfants de plus de 10 ans dans le cadre d'activités du passeport-vacances.
- Il faut examiner la possibilité d'inciter les écoles de vol libre à encourager leurs élèves à devenir membres d'un club.
- Dans le cadre du label «École de vol libre FSVL» et à l'occasion de conférences qui leur sont destinées, les écoles de vol libre reçoivent le soutien de la FSVL afin d'assumer au mieux leur rôle essentiel en matière de sécurité, de formation et de formations continues, par le biais d'échanges sur les tendances, les évolutions, les besoins et les expériences.
- Les responsables des clubs reçoivent des informations exclusives de la part de la FSVL afin de leur permettre d'assumer leur rôle de facteur multiplicateur vis à vis des pilotes.
- Afin de soutenir les responsables des clubs et de leur permettre d'entretenir de bonnes relations avec les propriétaires des terrains et les autorités locales, des informations, des prestations de service et du matériel sont mis à leur disposition.
- La FSVL met les données concernant les nouveaux pilotes brevetés à la disposition des clubs (attention à la protection des données).
- La FSVL constitue une liste des journalistes «volants».

***Incidence des objectifs et mesures dans le domaine de la communication et des relations publiques sur les ressources et les structures de la FSVL***

*Le renfort du travail médiatique/de l'activité d'information vis-à-vis des autorités implique une augmentation des ressources humaines en communication et relations publiques.*

*En tant que ressource, les instructeurs de vol libre doivent être encore mieux impliqués dans ce domaine. Les structures officielles (clubs) de la FSVL doivent être préservées afin que leur travail sur place, l'entretien et la sécurisation des terrains de décollage et d'atterrissage, ne soit pas mis en péril par l'organisation de pilotes via les réseaux sociaux.*

## **8 Prestations de service**

**Stratégie de base:** maintien du niveau actuel et élevé des prestations de service.

**Groupes-cibles:** pilotes, écoles et instructeurs de vol libre, clubs.

**Objectifs:**

- Le portfolio de prestations de service doit être évalué à intervalles réguliers quant à sa signification pour les groupes-cibles (demande, satisfaction) et à son potentiel pour le futur; le cas échéant, il doit être corrigé et complété.
- La promotion des meilleures offres doit être intensifiée à l'attention des groupes-cibles concernés.

**Collecte d'idées en faveur de mesures:**

- Informations relatives aux prestations de service dans le Swiss Glider:
  - Les membres révèlent pourquoi ils sont membres, quelle valeur ajoutée ils en retirent, de quelle manière ils profitent des prestations de la FSVL.
  - Cours permettant une utilisation efficace du site Web météo.
- Prise en compte, analyse et mise en œuvre situationnelle des suggestions d'amélioration (éventuellement avec remise d'un prix à l'initiateur et article dans le Swiss Glider).
- Retours réguliers de feedbacks quant au comportement et au degré de satisfaction des utilisateurs par rapport aux prestations de service proposées (enquêtes auprès des membres, en ligne ou via Swiss Glider).
- Offre supplémentaire de cours de très haut niveau (conférences de «cracks»).
- Utiliser les conférences (régionales) d'écoles de vol libre pour la formation continue.
- Édition FSVL de l'abonnement demi-tarif des CFF à prix réduit.
- Optimisation du site Web, promotion des sites clés: petites annonces, assurances, météo.
- Développer et promouvoir le prêt de matériel aux clubs

***Incidence des objectifs et mesures dans le domaine des prestations de service sur les ressources et les structures de la FSVL***

*La mise en œuvre de nouvelles mesures implique une augmentation des ressources humaines. Dans le cadre de la stratégie de base (maintien), une telle augmentation n'est pas prévue. Il ne s'agit donc ici que d'idées: voilà comment on pourrait développer la future palette de prestations de service selon les moyens disponibles.*